

Organisation régionale européenne de la FDI - Rapport national

Rapport de la France pour l'année 2024

* Association dentaire française (ADF) *

Changements au sein de l'association et dans son organisation

Mise en place du nouveau CRM Salesforce au sein de l'ADF, véritable outil de centralisation et de suivi de l'ensemble des actions de notre structure. Ce changement a engendré un nouveau parcours d'inscription exposants en janvier 2024 et la création d'une nouvelle plateforme d'inscription apprenants dont l'ouverture est prévue en juin 2024.

L'ADF a mis à jour ses statuts et son règlement intérieur validés l'Assemblée générale extraordinaire

Tendances et développements

Politique professionnelle

Convention

Deuxième année de la convention (2023-2028) entre les syndicats professionnels, l'assurance maladie et les assurances complémentaire avec un début mise en application février 2024)

Les axes majeurs (sur les 5 ans) :

- Investissement dans la prévention et les soins conservateurs, d'améliorer le recours aux soins préventifs chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes avec l'ambition de faire émerger une première « génération sans carie ». Le ciblage retenu pour la mise en place est la tranche d'âge des 3 à 24 ans (revalorisation des tarifs de soins + 30% ; prise en charge à 100 % des vernis fluorés
- Revalorisations tarifaires des soins conservateurs et des plafonds des tarifs de prothèse du panier C2S (UHC système)
- Prise en charge à 100 % de la couronne zircone sur molaire et du bridge de base zircone
- Création d'une « Consultation blanche » pour les patients en situation de handicap
- Meilleure prise en charge des soins parodontaux pour les patients atteints de maladies chroniques (inclusion pour 5 nouvelles maladies)
- Création d'un Bilan bucco-dentaire spécifique lors de l'entrée en EHPAD (établissement pour personnes âgées)
- Annualisation de l'Examen Bucco-Dentaire pour les enfants de 3 à 18 ans avec une prise en charge à 100% des soins consécutifs

- Mise en place à d'une nouvelle méthodologie de zonage territorial de l'offre de soins dentaires avec des dispositifs incitatifs (maintien ou création de cabinet) et des dispositifs des régulations pour les zones surdotées en praticien

Équipe dentaire

Assistante dentaire de Niveau 2

Compte tenu du nombre des changements successifs de gouvernement et des ministres de la Santé, de nombreux projets sont au ralenti dont celui de la création de l'assistante dentaire de niveau 2. Toutefois en 2024, les actes délégués et compétences de ce futur métier ont été listés. Il reste les parcours de formation et d'évaluation à définir (2 ans de travail estimé).

Pour rappel seuls les assistants de niveau 1 pourront accéder au niveau 2. La formation se fera par la voie de l'alternance pour obtenir un titre (comme le titre d'assistant dentaire). L'ADQ2 effectuera des tâches déléguées (prophylaxie, radiologie, orthodontie), travaillera comme l'ADQ1 sous la responsabilité et le contrôle effectif du praticien et leur nombre sera limité à 1 ADQ2 pour 1 praticien présent dans la structure de soins.

Éducation – Formation

Certification périodique

La Certification périodique a pour objectif de garantir, à intervalles réguliers tout au long de la carrière du praticien, le maintien des compétences, la qualité des pratiques professionnelles et la mise à jour des connaissances. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, sa mise en œuvre a été retardée en raison de facteurs politiques et de la nécessité d'harmoniser les modalités pour les 7 professions de santé concernées.

A noter que depuis cette date, toutes les actions de formation continue, et notamment celles du DPC, seront prises en compte dans le cadre de la première période de certification couvrant 2023 à 2029.

Le décret du 22 mars 2024, qui précise le périmètre et le contenu de la Certification périodique, impose aux professionnels de santé concernés de justifier, sur une période de 6 ans, d'avoir réalisé au moins deux actions pour chacun des quatre blocs.

D'autres textes réglementaires, comme le décret sur la gestion des comptes individuels et celui relatif aux modalités de contrôle, sont en cours d'élaboration. Le rôle des différents acteurs, dont les professionnels de santé, les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) et les Ordres, reste à clarifier.

La Commission Professionnelle, réunissant les CNP (CD - CO- MBD- ODF), a soumis ses propositions de référentiels à la DGOS le 17 juillet dernier. Ces référentiels doivent définir avec précision les compétences attendues en prenant en compte les critères suivants :

- Conformité aux normes professionnelles ;
- Respect des obligations réglementaires ;
- Intégration des avancées validées en matière de connaissances et de technologies (comme le numérique en santé) ;
- Évolutions des pratiques ;
- Organisation des axes de développement pour faciliter la création d'un programme d'action personnalisé.

L'ADF s'implique dans la formation tout au long de l'année (congrès-DPC-publications) et au travers du CNP et de la commission professionnelle l'ADF prend part activement au succès de la certification pour la sécurité des soins et une plus grande efficacité du système de santé dans le contexte actuel d'évolution permanente des connaissances et des techniques que nous connaissons.

Informations relatives à la journée mondiale de la santé bucco-dentaire

L'ADF entreprend rarement des actions spécifiques lors de cette journée sachant qu'un de ses membres l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire organise des événements ce jour-là

Cependant cette année en raison des Jeux Olympiques le planning organisationnel a été modifié avec un étalement des actions sur le premier semestre 2024 et non spécifiquement sur le jour J.

Les chaînes dentaires

Depuis le 16 août 2023, les services de l'Etat (DGOS) ont rendu public les nouvelles instructions concernant la procédure visant à améliorer l'encadrement des centres de santé.

Pour la DGOS, la création d'une procédure de délivrance d'agrément permettra de « [lutter contre les dérives de certains centres de santé](#) » lors du dépôt de dossiers.

Ce dossier d'agrément comprend :

- le projet de santé ;
- les déclarations des liens d'intérêts de l'ensemble des membres de l'instance dirigeante ;
- et les contrats rattachant l'organisme gestionnaire à des sociétés tierces.

Tout centre « ne sera pas autorisé à dispenser des soins dentaires [...] s'il n'a pas effectué le dépôt exigé du dossier de demande d'agrément ».

Autres informations

- Le Congrès de l'ADF

L'édition 2024 du Congrès de l'ADF s'est une nouvelle fois imposée comme l'événement incontournable de la profession, avec pour mission de mettre en lumière le meilleur du monde dentaire. Grâce à un espace d'exposition riche en innovations, et à votre dynamisme, cette édition a connu un succès remarquable.

Les nombreux échanges et le partage fructueux des connaissances continuent de faire avancer notre profession. Pendant cinq jours, 29 747 participants ont franchi les portes de ce congrès international, dont 5 033 apprenants (16,9 % des visiteurs). La majorité d'entre eux étaient des dentistes en exercice (15 086), ce qui confirme l'importance pour la profession dentaire de rencontrer les exposants pour découvrir leurs produits, innovations et équipements, et de participer à des formations en face à face tout en partageant des moments de convivialité.

Le nombre de participants étrangers est stable avec une répartition France / International est de : 88.49 % / 11,51 % grâce à la mise en place de partenariat ou coopération avec le Liban, Dubaï, le Canada et non lien privilégié avec les pays membres de l'ORE et de la FDI ... C'est dans cette optique que le Congrès de l'ADF continuera à recevoir des conférenciers de différents pays pour toujours développer sa dimension internationale.

Le programme scientifique était composé de 103 sessions animées par près de 400 conférenciers, il a offert une approche riche et pluridisciplinaire de la médecine générale. De nouveaux formats d'enseignement ont été expérimentés, tels que des sessions 100% vidéo ou des cycles de 6 heures sur une journée, alliant théorie et pratique autour d'un thème.

L'innovation a été célébrée avec les prix « Produit de l'année 2025 ». Deux lauréats ont été récompensés : Le scanner intra-oral Primescan 2 de Dentsply Sirona dans la catégorie Équipement, et le composite Stela de SDI dans la catégorie Consommables.

Un prix spécial de l'ADF pour le développement durable a également été décerné à GACD pour ses actions concrètes visant à réduire son empreinte carbone.

Enfin l'ADF a poursuivi l'organisation d'un dépistage gratuit du diabète sur un stand dédié, pour permettre à tous nos professionnels de faire un point sur leur santé.

Rendez-vous à l'ADF 2025 : du 24 au 29 novembre.

- La Formation Continue

La structure de formation de l'ADF (ADFDP-Formation) s'est dotée d'un site internet dédié <https://www.adfdpc.fr/>

Il propose plusieurs formations en ligne permettant de contribuer à valider l'obligation triennale de développement professionnel continu (DPC) du praticien

Les thèmes et les formats de formation sont variés tels que :

- Dermatologie buccale
- Traumatologie dentaire
- Mieux intégrer la parodontie dans sa pratique quotidienne
- Collage et adhésion
- Traitement de l'édenté total

Des nouveaux thèmes ont été abordé comme la prescription des antibiotiques et l'antibiorésistance.

A savoir que lors du Congrès de l'ADF 2024, 3 sessions spécifiques DPC ont été réalisées (les violences intrafamiliales, le flux numérique et la prise en charge du patient à risque

- Communication

L'ADF dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de formation a mis en ligne 2 « Tooth magazine » (revues numériques et gratuites) :

- Histoire de l'art dentaire
- La prévoyance tout à long de la vie professionnelle

<https://adf.asso.fr/tooth>

- Action et plaidoyer

L'Association dentaire française (ADF) et le Comident (unique organisation regroupant, depuis 2005, les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux dentaires et nouvelles technologies au service des professionnels du secteur dentaire et des patients) se sont associés pour faire sortir la santé bucco-dentaire de l'angle mort des politiques publiques

De cette coalition unique, reflet d'une prise de conscience collégiale, l'ADF et Le Comident a poursuivi son travail d'interpellation des instances gouvernementales à se doter d'une stratégie nationale sur la santé bucco-dentaire. Dans ce cadre l'ADF a fait réaliser une enquête médico-économique avec un cabinet spécialisé sur le coût médical indirect des maladies parodontales et le fardeau des pathologies associées

- Eco responsabilité

L'ADF depuis de nombreuses années sensibilise la profession ainsi que les acteurs du monde dentaire sur l'écoresponsabilité et comment agir pour être plus vertueux sur cette thématique. Lors du congrès, l'ADF a participé avec le Comident à une séance sur sujet pour montrer comment chacun pouvait réduire son empreinte carbone par des gestes raisonnés tant pour le praticien que pour les industriels

Cette conférence vient en appui de l'ensemble des supports déjà mis à disposition (livre, TOOTH, site

Points dont nous aimerions discuter

- Plus d'interactions entre les pays formants les chirurgiens-dentistes et ceux accueillants les jeunes diplômés